

Mythes et défis de l'aménagement durable des vieilles forêts boréales

Des solutions adaptées aux vieilles forêts

Adapté de Héroïse Le Goff, Louis De Grandpré et Daniel Kneeshaw

Partenariat innovation forêt présente le deuxième article d'une série de trois résumant les présentations et les ateliers qui ont eu lieu lors du colloque « Les vieilles forêts boréales : leur place dans l'aménagement durable » tenu en mai 2008, à Sept-Îles.

Les vieilles forêts boréales se caractérisent par une structure complexe et une dynamique de trouées. L'acceptabilité sociale de leur aménagement passe par une gestion prudente qui fait appel au principe de précaution.

FORMULER DES STRATÉGIES À DIFFÉRENTES ÉCHELLES SPATIALES

Il est primordial de développer des stratégies d'aménagement et de conservation des vieilles forêts qui considèrent plusieurs échelles spatiales. Actuellement, la gestion forestière ne considère que l'échelle du peuplement et ignore les effets cumulatifs de la récolte à l'échelle du paysage (superficies aménagées de façon équiennne, répartition spatiale des coupes). En effet, même si l'on décide de protéger intégralement un peuplement, les objectifs de conservation poursuivis pourraient être compromis si les peuplements voisins continuent de se dégrader.

CONCILIER AMÉNAGEMENT ET CONSERVATION DES VIEILLES FORÊTS PAR UNE STRATÉGIE DE ZONAGE FONCTIONNEL

Dans une stratégie d'aménagement reposant sur le zonage fonctionnel, par exemple, la formule Triade, où différents types d'utilisation du territoire sont distribués au sein d'une aire d'aménagement, les aires de conservation intégrale et celles d'aménagement intensif sont réparties sur les sites les plus appropriés. Sur le reste du territoire, un aménagement extensif est préconisé pour maintenir l'intégrité écologique du territoire et la diversité structurale des peuplements, pour répondre aux besoins économiques et pour satisfaire les valeurs sociales. Dans cette approche, il ne s'agit pas de mettre les vieilles forêts seulement dans les aires de conservation, ni de conserver toutes les vieilles forêts, mais plutôt de s'assurer que les vieilles forêts soient bien représentées dans les aires de conservation.

ADAPTER LA SYLVICULTURE AUX VIEILLES FORÊTS

Les options sylvicoles courantes, comme la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), ont généralement été développées pour

des peuplements forestiers de structure équiennne et ne permettent pas de maintenir la structure inéquiennne et les fonctions associées aux vieilles forêts. La structure des peuplements peut servir de guide pour déterminer les meilleures options sylvicoles adaptées aux vieilles forêts. Par exemple, la coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM), la coupe progressive ou la coupe sélective permettraient de maintenir une structure inéquiennne et réduiraient l'impact de l'aménagement forestier sur la biodiversité.

L'approche des trois cohortes propose de déterminer les proportions de forêts à aménager selon la structure des peuplements, à l'aide de la coupe à faible rétention (de type CPRS), de la coupe sélective et de la coupe partielle, afin de refléter les proportions de forêt équiennne et de forêt inéquiennne issues du régime de perturbation naturelle. Il est possible d'établir les proportions de territoire occupées par les différentes cohortes en fonction du cycle de feu et de l'âge d'exploitabilité des forêts pour une région donnée. Ce type d'approche permettrait de maintenir les structures inéquiennes caractéristiques des vieilles forêts à l'intérieur des zones aménagées.

DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE LOCALE DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Il existe plusieurs avantages économiques associés au maintien et à l'aménagement durable des vieilles forêts. La certification forestière a été identifiée comme une approche permettant de donner une valeur économique à l'aménagement durable des vieilles forêts et à leur conservation dans les paysages aménagés. Les crédits de carbone représenteraient également un avantage économique relié à leur maintien. Enfin, les vieilles forêts sont reconnues pour leurs qualités esthétiques et patrimoniales. La conservation de vieilles forêts pourrait consolider l'économie des communautés forestières en favorisant les activités récréotouristiques et l'exploitation de produits forestiers non ligneux.

Des solutions qui concilient les divers intérêts sont donc disponibles et applicables. Le troisième et dernier article établira les limites de notre compréhension des vieilles forêts boréales et les besoins en recherche pour les dépasser. ■



Consultez les publications de Partenariat Innovation forêt au www.partenariat.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ

Guyta Mercier *ing.f.*, agent de transfert de connaissances

1055, rue du P.E.P.S., C.P. 10380, Succ. Sainte-Foy, Québec (Qc) G1V 4C7

Tél. : 418 648-5828 • Téléc. : 418 648-3354 • Courriel : guyta.mercier@fpinnovations.ca